

Flash nucléaire 7

Juillet 2012 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

AIE: la politique énergétique face à des défis majeurs

La décision de sortir progressivement du nucléaire confronte la Suisse à des «défis majeurs». C'est ce que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) constate à l'occasion de la publication du rapport «Energy Policies of IEA Countries – Switzerland 2012 Review». Elle voit par ailleurs des «difficultés» dans la stabilisation de la consommation d'électricité après 2020. Dans son rapport, elle explique que la Suisse jouit actuellement d'une situation avantageuse avec une production d'électricité presque exempte de CO₂. La sortie du nucléaire est un «objectif ambitieux» et les mesures préconisées jusque-là par le Conseil fédéral ne suffiront pas. Il faudra mettre en place une planification détaillée. L'AIE soumet la politique énergétique de ses Etats-membres à un audit approfondi tous les cinq ans. A cette fin, une commission d'audit a mené des entretiens détaillés avec des experts issus des milieux des autorités, des entreprises du secteur énergétique ainsi que des associations et 35 autres organismes.

seront examinés dans la seconde partie de l'étude, qui démarrera lorsque les propositions de la Nagra auront été restreintes. Le rapport final sera disponible en été 2013 selon l'OFEN.

Les centrales nucléaires suisses résistent aux séismes de fortes magnitudes

Toutes les centrales nucléaires en Suisse résistent à un tremblement de terre comme il s'en produit au maximum tous les 10'000 ans. Aucun préjudice pour l'être humain et l'environnement dû à la radioactivité ne résulterait donc d'un tel événement: telle est la conclusion d'examen des démonstrations des exploitants, effectués par l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Les crues dues à un séisme ont également été prises en compte dans le cadre de ces examens. Les démonstrations actuelles se basent sur des calculs intermédiaires d'une analyse probabiliste du risque sismique, et seront actualisées ultérieurement.

Dépôts profonds: un impact limité sur l'économie

Un dépôt en couches géologiques profondes pour déchets radioactifs ne représenterait que des avantages et inconvénients limités sur la région d'implantation. Telle est la conclusion de la première partie d'une étude d'impact socio-économique-écologique de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) sur les régions d'implantation potentielles. Qu'il s'agisse d'effets positifs ou négatifs sur toute la période considérée entre la construction du laboratoire souterrain et le scellement de l'installation (selon l'OFEN, environ 100 ans), ils se situent nettement en-dessous de 1% de la création de la valeur, de l'emploi ou des recettes fiscales d'aujourd'hui au niveau régional. Les impacts écologique et social d'un dépôt profond

L'AEN demande une accélération de la cadence de construction des centrales

L'énergie nucléaire peut intervenir de manière décisive pour atteindre les futurs objectifs climatiques, tout en garantissant un approvisionnement énergétique fiable et avantageux. Cependant, pour y parvenir, l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime dans un rapport publié récemment que la cadence de développement de la capacité mondiale de centrales nucléaires doit être accélérée. Elle présente les scénarios d'énergie nucléaire de différentes organisations et se livre à une analyse du scénario Blue Map de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ce scénario prévoit une puissance nucléaire installée de 1200 GW en 2050, soit environ trois fois celle d'aujourd'hui, ce qui

Rédaction:

C. Baechel, M.-F. Aepli,
R. Bilang, M. Brugger,
M. Rey, M. Schorer, D. Stebler

Forum nucléaire suisse
Case postale 1021
3000 Berne 14
Téléphone 031 560 36 50
Téléfax 031 560 36 59
info@forumnucleaire.ch
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an
ISSN 1421-0355

© 2012 by Forum nucléaire suisse

permettrait de réduire par deux les émissions mondiales de CO₂ résultant de la consommation d'énergie par rapport à 2005. Comme l'AIE l'a déjà indiqué, pour atteindre un tel objectif, 30 nouvelles centrales nucléaires devront être construites chaque année. Pour ce faire, le taux de construction annuel de centrales devra être considérablement augmenté, précise l'AEN dans son rapport. En dépit de l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi, les experts de l'AEN jugent encore possible la mise en œuvre du scénario Blue-Map.

Les ministres de l'Énergie d'Asie-Pacifique en faveur de l'énergie nucléaire

Les ministres de l'Énergie de la Coopération économiques Asie-Pacifique (APEC) se sont réunis à Saint-Pétersbourg les 24 et 25 juin 2012 derniers. A cette occasion, ils ont qualifié l'énergie nucléaire de «technologie propre et respectueuse de l'environnement», qui jouera un rôle important dans le futur mix énergétique de la région. Dans la déclaration de clôture, des efforts supplémentaires en matière de sécurité nucléaire ont été demandés. La collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sera notamment renforcée. Et les Etats exploitant déjà des centrales nucléaires devront transférer leur savoir aux pays qui souhaitent accéder à cette forme d'énergie. Les ministres de l'Énergie souhaitent par ailleurs travailler en étroite collaboration sur les enseignements à tirer de l'accident de Fukushima. L'APEC attend du Japon qu'il soutienne cet élan international en transmettant ses expériences et enseignements en la matière.

Fukushima: le fruit de l'homme

Le 5 juillet 2012, une commission d'enquête instituée par le Parlement japonais a publié son rapport concernant l'accident de réacteur de Fukushima-Daiichi. Elle indique que l'accident aurait pu être anticipé, et évité. Pour les dix membres de la commission, issus du secteur privé et de la recherche, la cause de l'accident ne rentre pas dans la catégorie des risques résiduels imprévisibles. Ils pointent davantage du doigt la culture de sûreté lacunaire aux niveaux des autorités et de l'exploitant. Ils estiment que l'accident de réacteur est le résultat du fonctionnement des autorités et du «système japonais» dans son ensemble, ainsi que des conventions culturelles japonaises, telles que la tendance à ne pas remettre en question les autorités du pays, à obéir systématiquement ou encore à se raccrocher aux systèmes et procédures.

Belgique: prolongation de la durée des centrales pour la sécurité d'approvisionnement

En 2003, la Belgique avait adopté une loi qui, par l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires et la limitation à 40 ans de la durée d'exploitation des installations existantes, prévoyait une sortie progressive du nucléaire entre 2015 et 2025. Le texte mentionne cependant des dérogations possibles à ce projet pour des motifs impérieux, tels que la sécurité d'approvisionnement. Le gouvernement du Premier ministre Van Rompuy de l'époque avait accepté en 2009 de reporter de dix ans l'arrêt des trois tranches les plus anciennes du pays. Le gouvernement précédent s'était, lui aussi, montré favorable à un report de l'abandon du nucléaire. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat belge à l'Énergie du gouvernement de M. Di Rupio, avait annoncé fin 2011 qu'il souhaitait déconnecter du réseau dès 2015 les trois tranches les plus anciennes du pays (Doel 1 et 2, Tihange 1). Depuis, et pour garantir l'approvisionnement en électricité du pays, il a modifié son plan. Ainsi, la durée d'exploitation de Tihange 1 sera prolongée de dix ans, soit jusqu'en 2025. Il a également opté pour la déconnexion du réseau des quatre tranches restantes (Doel 3 et 4, Tihange 2 et 3) en 2025, comme annoncé initialement. Le 4 juillet 2012, le Conseil des ministres restreint a approuvé le plan remanié de M. Wathelet.

Construction d'une centrale dans les Emirats arabes unis

Le 17 juillet 2012, l'autorité de surveillance des Emirats arabes unis (EAU) a délivré un permis de construire pour la première centrale nucléaire du pays. Les EAU prévoient de construire au total quatre tranches de conception sud-coréenne sur le site de Barakah. Barakah se trouve dans la partie ouest de la région de l'Emirat d'Abu Dhabi, dans le golfe persique. La mise en service des quatre tranches sera effectuée entre 2017 et 2020. Fin 2011, une délégation d'experts de sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait procédé à un contrôle des mécanismes de régulation du pays, et avait félicité l'autorité de sécurité nucléaire, qui venait d'être créée à l'époque, pour l'introduction et la mise en œuvre d'un standard de sécurité élevé.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site www.forumnucleaire.ch.